

L'hon. M. Pickersgill: L'étape suivante a été celle de la péréquation, qui a été inaugurée au Parlement par mon très honorable ami de Québec-Est et par l'ancien ministre des Finances.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Pickersgill: Et pour la première fois dans l'histoire du pays, la péréquation s'est appliquée universellement à toutes les provinces.

Une voix: Sauf aux provinces Maritimes.

L'hon. M. Pickersgill: J'espère que mon honorable ami ne verra pas d'objection à ce que je dise ceci, mais je n'ai pas oublié ce qu'il a dit lorsque l'impôt provincial sur le revenu dans le Québec a été mis en vigueur. Il a dit qu'il ne voyait pas comment nous pouvions nous montrer injustes envers la population d'une province tout simplement parce que certains membres de son gouvernement ne sont pas raisonnables. L'ex-ministre des Finances (M. Harris) s'est montré courageux quand il a présenté cette disposition de péréquation, mais la province qu'il représentait au Parlement lui en a été bien peu reconnaissante. J'irai plus loin que mon honorable ami et je dirai que les représentants de ce côté-ci de la Chambre ont le plaisir de constater que cette maigre pitance que le ministre des Finances offre à M. Frost, au lieu des 100 millions de dollars qu'il avait demandés (le chef du ministre des Finances n'a-t-il pas entendu M. Frost le demander en disant: "Voici celui qui va nous le donner!") Cet appel n'a-t-il d'ailleurs pas été entendu dans tout l'Ontario, comme le prouvent les nombreuses citations que je possède?...

L'hon. M. Sinclair: C'est exact!

L'hon. M. Pickersgill: Ce montant de 20c. par dollar qu'accorde maintenant le ministre des Finances est versé exactement selon la formule adoptée par l'ex-ministre des Finances (M. Harris). Nous en sommes fiers.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Pickersgill: Voilà pourquoi, malgré la méthode arbitraire, unilatérale et dictatoriale qu'emploie le présent gouvernement, nous voterons en faveur de cette mesure législative.

Le ministre n'a pas appris grand'chose, mais il semble en avoir appris une aujourd'hui,—peut-être a-t-il appris un peu aujourd'hui,—c'est-à-dire qu'il s'agit d'une question extrêmement compliquée et que les amateurs ont intérêt à obtenir les conseils de professionnels avant de faire des déclarations à la Chambre. Est-ce qu'un député qui siègeait ici à la dernière législature peut se représenter M. Harris entrant à la Chambre

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

avec un petit bout de papier préparé dans un petit coin, le lisant, puis revenant deux jours plus tard s'excuser tout penaud de ses erreurs. Un de mes honorables amis dit qu'il ne s'est même pas excusé, et je retire donc cela. Peut-on de même imaginer M. Abbott en train de faire cela, ou M. Ilsley, M. Ralston, M. Dunning...

Une voix: Ou M. Bennett?

L'hon. M. Pickersgill: Oui, ou M. Bennett? Quelqu'un peut-il imaginer M. Bennett, assis dans sa chambre au Château-Laurier, se livrant à ces petits travaux d'arithmétique et nous apportant son petit bout de papier, pour avoir ensuite à présenter des excuses. Monsieur le président...

M. le président suppléant (M. Rea): A l'ordre. L'honorable député de Bonavista-Twillingate a la parole et si le silence n'est pas rétabli, nous ne pourrions pas entendre ce qu'il a à dire.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, le ministre des Finances nous a soumis aujourd'hui des crédits supplémentaires. Je parle ici de mémoire, ne pouvant pas me reposer sur le ministère des Finances du soin de me donner les chiffres; si je le pouvais, je ne manquerais certainement pas d'utiliser ses services. Les dépenses, que le gouvernement actuel allait diminuer cette année d'un demi-milliard, atteignent actuellement 5,780 millions pour l'année financière en cours, chiffres qui dépassent de loin le total des dépenses effrénées qu'on a si violemment condamnées au cours de la campagne électorale. Le ministre des Finances, dont on sait qu'il est la grande autorité en ce qui concerne les droits du Parlement et le droit qu'a chaque député de contrôler dans toute la mesure du possible l'ensemble des comptes publics, est chargé du soin d'administrer cette somme immense, qui est de loin le plus important des budgets de notre pays. Or, comme vient de le dire l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre, quelle confiance la population du Canada peut-elle faire à un ministre qui a donné samedi dernier, le spectacle qu'on sait, qui nous en a donné la reprise hier et une fois de plus aujourd'hui.

Une voix: Il a la vôtre.

L'hon. M. Pickersgill: Voici l'explication de son erreur que le ministre donnait hier, ainsi qu'en témoigne la page 4063 du hansard:

Par conséquent les huit autres provinces tirent avantage de ce que la Colombie-Britannique et l'Île du Prince-Édouard ne touchent pas actuellement toute leur part par suite de l'application antérieure du principe de la stabilisation.

Fariboles! Il n'y a pas un mot de vrai là-dedans. Pas un! Voilà l'explication qu'on nous